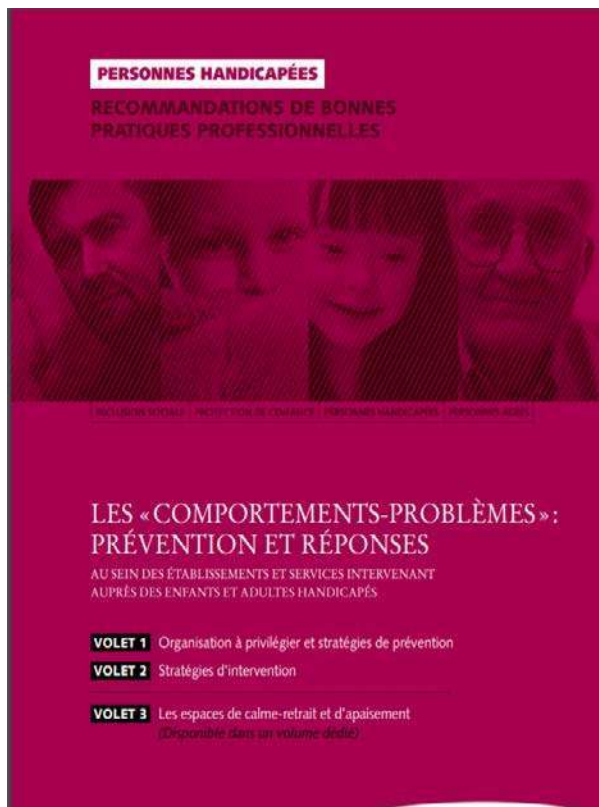


# « Polyhandicap et comportements défis »

## Apports de la RBPP de l'ANESM



**Arièle LAMBERT  
BARRAQUIER**

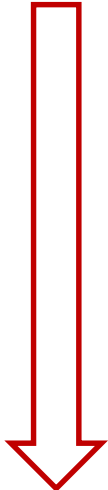
**Directrice  
CREAI-ORS**

**IRTS de  
Montpellier  
le 06 avril 2018**

# Contexte

Une recommandation qui s'inscrit dans une préoccupation majeure compte tenu des enjeux de bientraitance et de continuité de parcours pour les plus vulnérables.

## En cohérence avec :

- 
- 2013 Le rapport de Pascal Jacob « un droit citoyen
  - 2014 Le rapport « Zéro sans solution »
  - 2015 La démarche « une réponse accompagnée pour tous »
  - 2016 Loi de modernisation de notre système de santé
  - 2017 Le volet spécifique « polyhandicap » de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médicosociale

# Contexte

Une préoccupation majeure à l'endroit des **parcours** et de leurs risques :

## Une démarche préventive:

- Anticipation des étapes charnières
- Prévention des risques de rupture de soin
- Dégradation de l'état de santé
- Coordination entre les acteurs dédiés à l'accompagnement et aux soins (y compris les familles)
- Evolution dynamique de l'accompagnement et des réponses en soins

Mais aussi:

**Une démarche centrée sur les droits et la qualité de vie, ...**

# Précautions posées par la RBPP

En termes de définition:

- Les « comportements-problèmes » ne concernent pas toutes les personnes handicapées.
- Certains comportements ne doivent pas être considérés comme des « comportements-problèmes » mais comme des spécificités d'un handicap.
- Tout comportement a une signification et est l'expression de quelque chose qui nécessite d'être investigué (médical, environnemental, relationnel, etc).

**Un comportement langage ?**



# Définition

Les recommandations déterminent les « comportements-problèmes » comme des « *comportements d'une intensité, fréquence ou durée telle que la sécurité physique de la personne ou d'autrui est probablement mise sérieusement en danger, ou comme des comportements susceptibles de limiter ou d'empêcher l'accès et l'utilisation des services ordinaires de la cité* » (Emerson).

Ils se définissent ainsi par :

- Leur manifestations
- Leur intensité, fréquence ou durée
- Leurs répercussions et conséquences

# Enjeux et objectifs de la RBPP

## Individuels

Répondre de façon appropriée aux besoins des personnes et notamment **SOMATIQUES**

Eviter les ruptures et exclusions  
Eviter les hospitalisations inadaptées

**= une qualité de vie améliorée**

## Collectifs

Rendre l'admission effective en proposant des réponses adaptées

Outiller les structures, promouvoir des outils spécifiques pour prévenir l'apparition des « comportements-problèmes »

Identifier les pratiques et modalités organisationnelles qui permettent de prévenir les situations problèmes

Assurer la continuité de l'accompagnement et prévenir les sorties sans solutions en s'appuyant sur les ressources du territoire

**= articuler sécurité des personnes et celle des professionnels**

# RBPP Mode d'emploi

**Volet 1 :**  
**Prévention primordiale et primaire** Organisation à privilégier par l'ESMS : stratégies de prévention des « comportements-problèmes »

**Volet 2 :**  
**Prévention secondaire et tertiaire** Stratégies d'intervention à mettre en œuvre face aux « comportements-problèmes »

**Volet 3 :**  
**« Espaces de calme-retrait et d'apaisement »**

## MODE D'EMPLOI

### RECOMMANDATIONS LES « COMPORTEMENTS-PROBLÈMES »

ORGANISATION À PRIVILÉGIER PAR L'ÉTABLISSEMENT/SERVICE: STRATÉGIES DE PRÉVENTION DES « COMPORTEMENTS-PROBLÈMES »

#### VOLET 1

##### CHAPITRE 1: PRISE EN COMPTE DE LA QUALITÉ DE VIE POUR PRÉVENIR LES « COMPORTEMENTS-PROBLÈMES »

- Identifier les besoins des personnes et réalisation des évaluations du fonctionnement.
- Identifier les facteurs de risque et renforcement/mise en place de facteurs de protection pour prévenir les « comportements-problèmes » : outil facteurs de risque et facteurs de protection

##### CHAPITRE 2: ORGANISATION DES RÉPONSES APPORTÉES AUX « COMPORTEMENTS-PROBLÈMES »

- Inscrire la thématique prévention et de la gestion des situations de « comportements-problèmes », définition des moyens dans le projet d'établissement, développement de l'approche positive.
- Mettre en place des modalités de collaboration et de soutien des proches
- Mettre en place et diffuser des procédures pour prévenir et accompagner les « comportements-problèmes ».
- Mettre en place des outils de repérage, d'évaluation des « comportements-problèmes ».
- Mettre en place des formations ciblées et du soutien aux professionnels.
- Mettre en place une démarche éthique.
- Identifier les partenaires sur le territoire, organisation du partenariat et sensibilisation des partenaires : outil sur la coordination.

STRATÉGIES D'INTERVENTION À METTRE EN ŒUVRE PAR LES PROFESSIONNELS FACE AUX « COMPORTEMENTS-PROBLÈMES »

#### VOLET 2

##### CHAPITRE 1: REPÉRAGE ET INTERVENTIONS LORS DE SITUATIONS DE « COMPORTEMENTS-PROBLÈMES »: OUTIL ORGANISATION-ACCOMPAGNEMENT GLOBAL - PAGE 65

- Identifier et repérer les « comportements-problèmes » à l'aide d'outils : mettre en place une évaluation pour identifier les éléments déclencheurs, la fonction, les causes potentielles : outil l'arbre des causes page 83.
- Réinterroger l'accompagnement de la personne (bilans somatiques; rythme des activités; aménagements; moyens de communication; activités sportives, etc.).
- Transmettre les informations et partager les observations réalisées.
- Planifier, mettre en place et évaluer les interventions identifiées.
- Coordonner les interventions avec les proches et les partenaires. S'assurer de la cohérence des interventions : outil la cible de Sluzki page 117.
- Engager les partenariats ciblés en fonction des besoins identifiés.

##### CHAPITRE 2: GESTION DES « COMPORTEMENTS-PROBLÈMES »

- Réagir face à l'aggravation de la situation (protocole, relais, postures et attitudes langagières): outil savoir-être et savoir-faire
- Mettre en sécurité la personne et son entourage
- Soutenir la personne et les personnes confrontées à la situation

##### CHAPITRE 3: LA CONTINUITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT ET L'OUTIL « LA CIBLE DE SLUZKI »

- Réévaluer les pratiques et interpellier des ressources extérieures.

# **L'évaluation, un fil rouge de la RBPP au service de la prévention et de l'intervention:**

- **L'évaluation des facteurs de risques et de protection**
  - **L'évaluation multimodale**
  - **Continuité de l'évaluation**



**La CIF de l'OMS  
et le handicap  
comme situation  
(Cf loi de 2005)**

**Socle théorique  
et  
méthodologique**

**VIGILANCE**

**FONCTIONS organiques  
et  
STRUCTURES du corps**

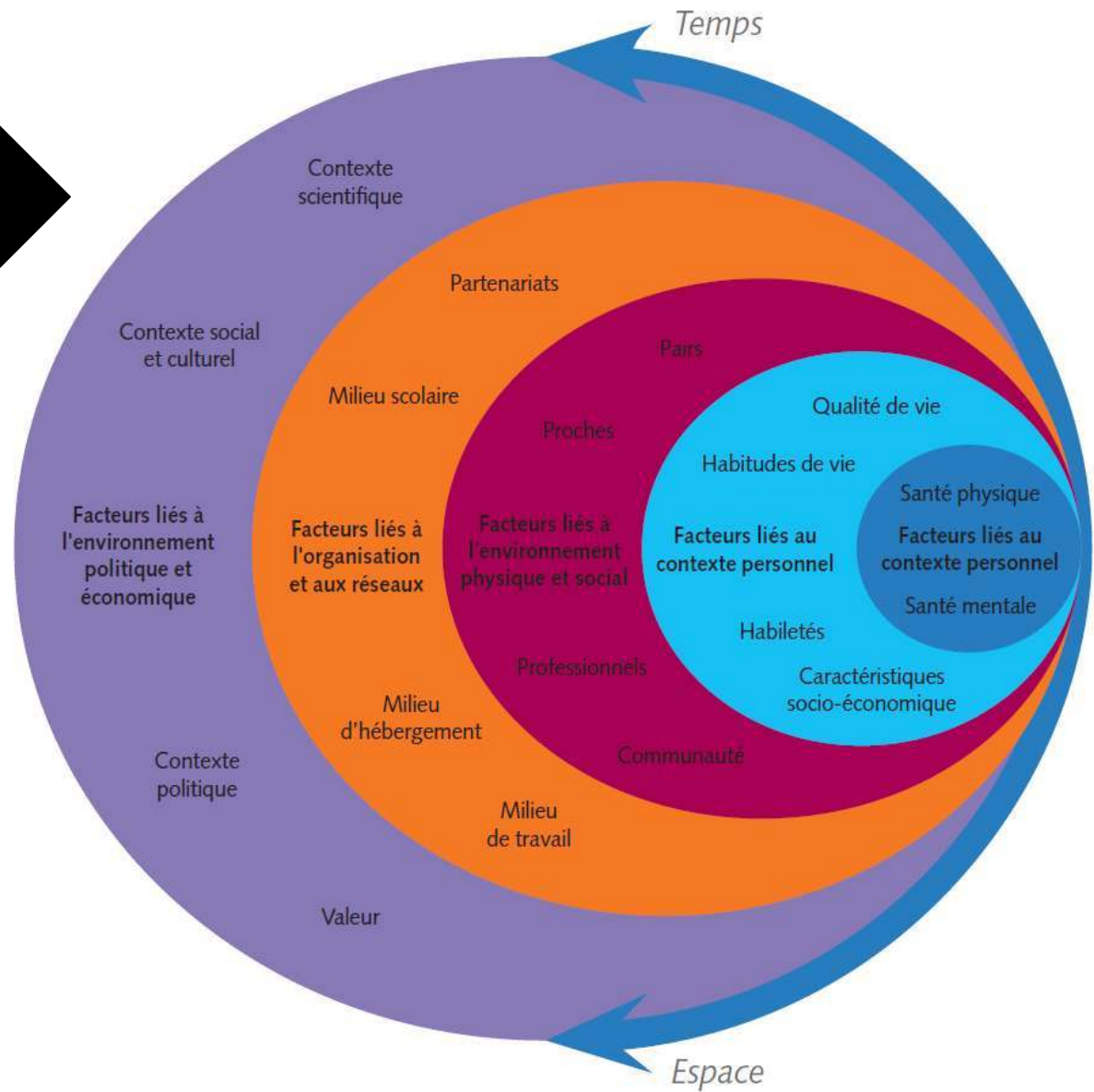
**ACTIVITES  
et  
PARTICIPATION**

**FACTEURS  
ENVIRONNEMENTAUX**

**FACTEURS  
PERSONNELS**

**L'état de fonctionnement et de handicap d'une personne  
est le "résultat" de l'interaction dynamique entre son  
état de santé et les facteurs contextuels**

# Le modèle écologique de la RBPP



# Une attention particulière pour l'évaluation des facteurs de risques et des facteurs de protection dans une visée de prévention – Volet 1;chap 1

L'évaluation des facteurs de risques et de protection permet la prise en compte de la qualité de vie pour prévenir les comportements problèmes

- **Phase 1: identifier les facteurs de risque et de protection**



*Voir page 130-134 RBPP*

- Phase 2: renforcer ou mettre en place les facteurs de protection pour prévenir les comportements problèmes

## Risques (exemples)

Facteurs personnels	Déficiences sensorielle associée
Facteurs liés à l'environnement social (proches, pairs)	Epuisement des proches
Facteurs liés à l'environnement social (professionnels, communauté)	Déficit de formation spécialisée
Facteurs liés à l'organisation au milieu de vie	Manques d'activités adaptées en interne
Facteurs liés à l'organisation et aux réseaux	Pas de possibilité de convention avec le centre hospitalier le plus proche
Facteurs liés à l'environnement politique et économique	Traitement non disponible

## Protection (exemples)

Facteurs personnels	Accès aux bilans somatiques réguliers
Facteurs liés à l'environnement social (proches, pairs)	Famille experte sur les besoins et habitudes de vie
Facteurs liés à l'environnement social (professionnels, communauté)	Formations croisées entre professionnels du sanitaire et du médicosocial
Facteurs liés à l'organisation au milieu de vie	Espace réservé pour l'intimité et le retrait
Facteurs liés à l'organisation et aux réseaux	Soutien d'une équipe mobile
Facteurs liés à l'environnement politique et économique	Soutien de la CPAM pour financer des transports exceptionnels

# L'évaluation multimodale des situations :

## Une méthodologie pour le repérage des comportements problèmes et l'élaboration des interventions – volet 2;chap 1

Afin d'identifier **les causes** des « comportements-problèmes », l'évaluation doit être pluridimensionnelle et multi sources.

- Elle s'organise en différentes étapes et nécessite différents outils. Ces outils peuvent aider les professionnels à la fois dans leur repérage mais aussi dans la transcription écrite de ce qui a été **observé** ( arbre des causes, méthode QQOQCP, ou **transmis** par les proches ou d'autres professionnels. (grilles de recueil d'informations)
- L'évaluation doit être **personnalisée et organisée** (importance du projet d'établissement qui structure les interventions et les rôles au sein de l'équipe pluridisciplinaire)

- Elle va rechercher en priorité **les causes somatiques** car beaucoup de comportements problèmes trouvent leur source dans une dimension organique (fatigue, douleur, inconfort, ...)
- Elle veillera aux **causes liées aux facteurs environnementaux**

L'identification des causes permet le réajustement des interventions pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des personnes



Appui sur le guide "Qualité de vie: handicap, les problèmes somatiques et les phénomènes douloureux »

Outil de questionnement de la RBPP: pages 88-94

# L'évaluation au bénéfice de la continuité de l'accompagnement – volet 2;chap 3

## L'évaluation comme activité d'amélioration continue

- Analyse des incidents et événements critiques
- Prise en compte des conséquences et élaboration de nouvelles stratégies d'intervention
- Réévaluation des besoins, du PPA,
- Révision des procédures, des méthodes, du projet d'établissement, des capacités organisationnelles de l'ESMS





# Conclusion

Une pratique et une culture de l'évaluation au bénéfice de la qualité de vie de personnes très vulnérables et de la prévention des ruptures d'accompagnements.

Une approche qui permet:

- De prévenir l'apparition des troubles ou d'en diminuer l'occurrence et la gravité
- De déstigmatiser les « *comportements problèmes* »
- D'ajuster les interventions selon les besoins
- La coopération entre acteurs et la montée en compétences face aux défis
- Une politique de bienveillance et de qualité





**Merci de votre attention**

